

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 octobre 2021

Equipe enseignante : Mrs Héricher et Grinfeld, Mmes Pernet, André, Caillat, Guers, Jauliac, Jolivet, Billard, Casset, Valois, Plaçais, Millet-Berclaz, Bigey.

Municipalité : M. Dyen, maire ; Mme Diot-Pinorini, adjointe aux affaires scolaires ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mrs Lamarche et Schmitt, Mmes Betemps, Boisnard, Manzato, Berthet, Pupa, Haquet.

Excusés : Mme Sinelle (enseignante) ; M. Ronchail (Inspecteur de l'Education Nationale) ; Mr Fantin (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Secrétaires : Mme Caillat (enseignante), Mme Betemps (Parent délégué)

Présidente : Mme Pernet

1 / Installation du nouveau conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école : l'ensemble de l'équipe enseignante (y compris les membres du RASED et remplaçants), l'inspectrice de l'éducation nationale, le DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale), le maire et ses adjoints, les représentants des parents délégués élus lors des élections du 9 octobre dernier.
- Rappel réglementaire :
 - Fonctionnement du conseil d'école :
 - Il est présidé par la directrice
 - Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois qui suit les élections.
 - L'ordre du jour est adressé au moins 8 jours avant les réunions
 - Après le conseil, le PV est affiché et transmis par mail à tous les parents.
 - Rôle du conseil d'école :
 - Il établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.
 - Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :
 - les actions pédagogiques et éducatives,
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école,
 - les conditions d'intégration des enfants handicapés,
 - les activités périscolaires,
 - la restauration scolaire,
 - l'hygiène scolaire,
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
 - Rôle des parents délégués :
 - Ils jouent un rôle de relais et de médiateur entre les parents et l'école.
 - Ils donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'école, l'utilisation des locaux, la réalisation de travaux ou l'organisation du temps périscolaire. Dans ce cadre, ils peuvent être amenés à rencontrer les représentants de la commune
 - Ils sont présents au conseil d'école

2/ Compte-rendu des élections de parents d'élèves

- Nombre d'inscrits : 373
- Nombre de votants : 197
- Soit un taux de participation de 52,82%, légèrement moins qu'en 2020-2021(55,79%)
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 19
- Nombre de suffrages exprimés : 178
- Résultats du vote : 4 sièges pour l'ALPI, 3 sièges pour J'aime mon école, 2 sièges pour la FCPE

Délégués parents : Les élections de parents d'élèves prennent du temps (préparation des documents, enveloppes, mise sous pli, dépouillement), est-il envisageable de passer aux élections en ligne ? → l'école n'en a pas les moyens pour le moment.

3/ Effectifs et répartition

- Nombre total d'élèves : 221 (1 arrivée en octobre)
- Nombre de classes : 9 + dispositif ULIS
- Nombre d'enseignants : 14

CP	CP /CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1
Mme Jauliac	Mme Guers	Mmes André et Pernet	Mmes Casset et André	Mme Billard et M. Grinfeld	Mme Jolivet
24 élèves	23 élèves	24 élèves	24 élèves	25 élèves	23 élèves

CM1 / CM 2 A	CM1 / CM 2 B	CM1 / CM 2 C	ULIS
Mmes Caillat	Mr Héricher	Mme Valois	Mmes Plaçais et Sinelle
24 élèves	24 élèves	25 élèves	5 élèves + 3 enfants du CEM

- Double niveau en CM1/CM2 : configuration qui fonctionne bien depuis quelques années.

4/ Aide aux enfants en difficulté

- Présentation du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté):

Mme Millet-Berclaz, maîtresse E, prend en charge les enfants en difficulté sur le temps scolaire. Elle intervient, sur demande des enseignants sur le secteur suivant : St Alban, Thoiry et St Jean D'Arvey. Les parents sont toujours prévenus si leur enfant est pris en charge par Madame Millet-Berclaz.

Mme Bigey, psychologue scolaire nouvellement nommée, a son bureau sur Saint Alban Leysse cette année, mais s'occupe d'un large secteur. Elle intervient auprès de certains enfants en accord avec leurs parents. Elle mène des bilans, des entretiens, travaille sur les orientations (SEGPA, ULIS...).

- Présentation du dispositif ULIS TFM (Unité locale d'inclusion scolaire, Troubles des fonctions motrices) : Mme Plaçais est coordonnatrice de ce dispositif qui accueille des élèves en situation de handicap. Ceux-ci sont inclus dans leur classe d'âge et viennent dans le dispositif ULIS pour recevoir un enseignement adapté à leurs besoins. 5 élèves sont scolarisés en ULIS cette année et 3 élèves sont en scolarité partagée (Centre d'Education Motrice). Une AESH collective est présente sur l'ULIS et accompagne notamment les enfants sur les temps d'inclusion.
- APC (Aide Personnalisée Complémentaire) : 1h le soir après la classe, avec accord parental.
- AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : 4 AESH dont une AESH Collective sur l'ULIS.

5/ Bilan de rentrée

- La rentrée s'est bien passée même si les parents ne pouvaient rentrer dans la cour. Ce qui a été bien accepté.
- Le nouveau protocole sanitaire a évolué :
 - Possibilité de regrouper les classes : choix de 3 regroupements cette années (CP-CP/CE1-CE1 ; CE/CE2-CE2-CE2/CM1 ; les 3 CM1/CM2), ce qui a permis de conserver les mêmes horaires pour tous tout en décalant les récrés sur seulement deux horaires. Cette organisation nous permettant de répondre aux niveaux 1 et 2 du protocole sanitaire sera conservée le plus longtemps possible.
 - Lavage de mains : toujours 8 fois par jour (en arrivant et en sortant de l'école ; avant et après la récréation)
 - Fermeture de la classe au 1^{er} cas positif : 2 classes ont fermé une semaine en septembre.
 - Port du masque obligatoire jusqu'au 10 octobre pour tous. Plus de masque pour les enfants depuis le 11 octobre, ce qui est un soulagement pour les enfants et les enseignants.

Délégués parents :

- *Pourrait-on faire l'appel avec un micro ? (car il est difficile pour les enfants d'identifier leur enseignant) → à réfléchir pour l'année prochaine. Cette année, les élèves de CP et CE1 ont été dirigés vers leurs enseignants par les enseignants présents à l'entrée.*
- *Pourrait-on mettre le nom de l'enfant dans le mail de rentrée ? → cela demande une manipulation informatique lourde. Madame Pernet a répondu très rapidement aux parents qui avaient une interrogation cette année.*
- *La classe fermée l'an dernier est-elle utilisée ? → Madame Guers s'en sert ponctuellement. Elle est aussi utilisée pour les cours d'arabe hors temps scolaire.*

6/ Projets

- le courseton de l'école a eu lieu mardi 19 octobre matin : avancé pour des raisons météorologiques, moment très agréable.
- Cycle 2 : cycle piscine pour tous les CP, CE1, CE2
- Toute l'école : école et cinéma (3 séances par classe) ; musique avec Anthonin, intervenant de l'école de musique. Le cycle musique de 6 séances a commencé pour les CM ; il est prévu aux mois de mai/juin pour les autres niveaux.
- CP et CP/CE1 : cycle patinoire prévu en novembre ; visite d'un château en fin d'année scolaire
- CE1 ; CE1/CE2 ; CE 2 : sorties raquettes
- CE1 ; CE1/CE2 ; CE2 ; CE2/CM1 : rencontre avec un auteur
- CE1 et CE1/CE2 : projet autour du cinéma avec visite du musée des Lumières à Lyon
- CE2 et CE2/CM1 : projet autour du cinéma avec visite du musée Chaplin en Suisse
- CE2/CM1 ; CM1/CM2 A, B, C : ski nordique et Trappeurs
- CM1/CM2 A, B, C : judo avec intervenant (si niveau 1 du protocole maintenu)
- Tous les CM1 et CM 2 : chemins de la mémoire
- Projet avec des étudiants STAPS en sport pour les CP, CP/CE1, CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 B : travail autour de l'orientation sur 3 séances ; d'autres séances sont prévues au printemps.

7/ PPMS

- PPMS remis à jour à la rentrée.
- Exercice intrusion : confinement le vendredi 8 octobre ; exercice prévu où enfants et adultes étaient prévenus ; aucun souci pour les enfants ; alarme inaudible en salle de soins de l'ULIS ; remerciements pour les verrous aux portes qui permettent d'être beaucoup plus rapides à la fermeture.
- Exercices d'évacuation incendie le 27 septembre et le 18 octobre : bien déroulé sans panique ; une classe de CP n'a pas entendu l'alarme : une vérification est prévue mercredi 20 octobre avec le prestataire pour régler ce problème.

8/ Règlement intérieur

Quelques changements dans le règlement :

- Article 7 : changement d'horaires de récréation
- Article 18 : « les jeux et jouets de la maison » à la place de « les cartes et objets de collection »
- Article 26 : ajout de « ou dans un local prêté par la mairie », ce qui est fait actuellement
- Article 27 : ajout de « sur l'espace-famille de la mairie de Saint-Alban-Leysse »

Règlement adopté à l'unanimité

9/ Budget mairie

- Budget année 2020-2021, identique aux années précédentes : 50 euros par enfant pour fournitures scolaires, 70 euros pour les activités, 400€ de crédit pour bibliothèque et 200€ pour conseil des enfants.

- Demande quasi identique cette année : serait-il possible d'avoir une augmentation de 100€ du crédit bibliothèque, notamment pour couvrir les frais de couverture des livres ? → cela sera vu en commission par la mairie

- Avec la fermeture d'une classe et en cherchant un peu partout, nous avons réussi à rééquiper une classe entière en mobilier individuel. Il ne resterait donc qu'une classe à rééquiper entièrement. Serait-ce possible ? → cela sera vu en commission par la mairie

- Le plan numérique a été acté : les commandes ont-elles été passées ? → c'est en cours.

- Où en est le dossier panne de courant (décembre 2019) ? (l'an passé, vous deviez obtenir les remboursements) → en cours ; pour les ordinateurs des chariots, prendre contact avec BSO pour révision.

10/ Coopérative scolaire

Les mandataires de la coopérative scolaire, Mesdames Billard et Casset, ont présenté les comptes aux associations de parents lors d'une réunion le 28 septembre.

5€ ont été demandés cette année aux familles pour participer aux différentes sorties de l'année, soit environ 1050€.

Cette année, le budget sera cogéré par le conseil des enfants, qui pourra demander des aides financières aux partenaires de l'école (APE, Comité des fêtes) qu'il ventilera en fonction des projets.

Rappel : le conseil des enfants réunit les délégués des classes de CE2, CM1, CM2 régulièrement, pour discuter du fonctionnement de l'école (deux conseils ont déjà eu lieu). Les délégués ont été élus durant la semaine de la démocratie scolaire. Cette année, deux points importants seront abordés lors du conseil des enfants : le budget et le réaménagement de la cour.

Délégués parents :

. Est-il possible de savoir ce qui a été financé par les associations de parents d'élèves l'année dernière (point coopérative)?

→ ALPI : 6€ par élève ont été donnés l'an passé, permettant de financer en partie les moniteurs de ski de fond et le guide de moyenne montagne pour les sorties nature.

→ J'aime mon école : aucun financement l'an passé.

. Demande de réexplication sur les attentes de l'école : le conseil des enfants sera amené à envoyer aux partenaires de l'école (associations de parents, comité des fêtes) une demande d'aide budgétaire pour les projets de l'année pour toutes les classes. Suite aux retours des associations sur leurs possibilités de financement, il dispatchera les aides des associations et le budget de la coopérative sur les différents projets en fonction des besoins. Ce fonctionnement permet d'impliquer les enfants comme demandé par l'OCCE.

. Maire : Les associations de parents peuvent-elles verser directement une somme sur le compte de la coopérative ? → Par souci de transparence, nous ne souhaitons pas que cela se fasse. Les associations de parents paient directement les prestataires sur facture.

11/ Travaux de réaménagement de la cour (réponses de la mairie)

- Une réunion entre l'école et les associations de parents d'élèves a eu lieu le mardi 28 septembre. La mairie, invitée, n'était pas présente.

- Suite à cette réunion, de nombreuses questions subsistent :

- Quel est le budget de ce réaménagement ? → pas de budget précis pour l'instant, budget intégré dans le réaménagement global du centre bourg ; Le budget sera établi après la faisabilité et l'Avant-projet sommaire.
- A-t-il déjà été voté en conseil municipal ? → non
- Quel est le délai prévu (l'échéancier des travaux) ? → environ 2 ans
- L'aménagement peut-il se faire en plusieurs tranches ? → cela se fera en plusieurs étapes
- Un architecte a-t-il déjà été désigné ? → un maître d'œuvre sera nommé rapidement.
- Quand la maison de l'enfance sera-t-elle détruite ? → pas de date
- Y a-t-il une possibilité de subvention par la régie des eaux ou le département ? → les demandes seront faites.

- Quel échéancier pour la suite ? Peut-on prendre date ? Un architecte peut-il être présent à ces réunions ? → visites des écoles chambériennes dont les cours ont été rénovées et réunion avec le maître d'œuvre en novembre/décembre

- Le conseil des enfants, réuni le 15 octobre, a proposé des idées :

- Demande d'équipements (balançoire, toboggan, jeux géants : jeu de dames...)
- Demande de coins calmes (tables sous les arbres, bancs pour s'asseoir ou discuter...) → les bancs prévus seront associés à ce projet.
- Demande de verdure (coin potager/jardin, massif fleuri avec chemin traversant, cour en herbe en partie...)
- Demande de jeux marqués au sol (marelles, lignes de course ...) → sol mou à envisager
- Demande liée à l'environnement (plus de poubelles, poubelles de tri pour le recyclage...)
- Demande liée au sport (terrains type city, badminton...)

Délégués parents : Sans fourchette de prix, où va-t-on ? Comment élaborer un projet ? → Le maître d'œuvre nommé fera des propositions imagées et chiffrera le budget. On restera sur un aménagement de surface (revêtement, matière) mais pas d'aménagements structurels (on ne touche pas aux locaux)

Les référents sur ce dossier pour l'école sont Madame Pernet et Monsieur Héricher.

12 / Questions des parents

Concernant la mairie :

ALPI

Les parents apprécient qu'une personne fasse traverser les enfants (meilleure sécurité) et remercient la mairie

- Le personnel manquant pour le périscolaire a-t-il été trouvé ? → *L'équipe est au complet pour l'instant.*

- Nous souhaiterions savoir si des formations (gestions des conflits avec les enfants, ...) sont prévues pour les personnels encadrant du périscolaire, afin que l'ambiance redevienne plus sereine et que les enfants aient à nouveau envie d'aller à la cantine ? → *Fin novembre, une formation aura lieu pour tous les personnels.*

J'aime mon école

- Du fait de l'allègement du protocole sanitaire, l'aide aux devoirs sera-t-elle remise en place ? → *oui, elle sera remise en place à la rentrée des vacances d'automne : les CE2/ CM1 et CM2 iront dans la salle du haut, les CP et CE resteront dans la salle de garderie. Un système d'entrée des parents sera mis en place pour respecter le protocole.*

- L'allée devant l'école a toujours beaucoup de dalles qui bougent, le problème devait être réglé courant de l'année dernière, quand est-il prévu de les consolider ? → *Cela est en cours et devrait être fait avant la fin de l'année. L'intervention durera quelques jours et se fera par zones.*

Concernant l'école :

ALPI

- Nous prévoyons la livraison des sapins le 03/12. Est-il envisageable d'organiser un moment festif à cette occasion (vente de gâteaux, musique...) ? → *La mairie est d'accord pour que cela ait lieu dans la cour sauf changement de protocole. L'école n'y voit pas d'opposition.*

- Qu'en est-il de l'enseignement de l'anglais ? Comment s'organise-t-il ? Toutes les classes font-elles de l'anglais ? A quelle fréquence ? Bénéficiez-vous d'intervenants ? → *L'anglais est enseigné dans toutes les classes soit par leur enseignant seul, soit avec l'aide d'une intervenante américaine, Emily, deux fois par semaine.*

J'aime mon école

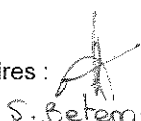
- Le local à vélo couvert est réservé depuis la rentrée à quelques élèves actuellement (en fonction de sa classe), le protocole sanitaire s'est allégé, est-il possible de permettre à tous les élèves de remettre leurs vélos/trottinettes à l'abri (notamment les jours de pluie, jours de moindre présence d'élèves venant en transports doux) ? → *Nous souhaitons conserver le même fonctionnement toute l'année afin que rien ne change au niveau des entrées en fonction du protocole sanitaire. Nous savons que les 3 entrées sont contraignantes par rapport aux garages à vélos mais nous ne pouvons pas faire autrement. Nous rappelons aux enfants que les casques, eux, peuvent être rentrés et laissés à leurs porte-manteaux afin qu'ils ne soient pas mouillés.*

Les associations de parents d'élèves feront une demande auprès de la mairie pour un abri couvert extérieur.

- Le collège et l'école primaire ayant choisi le même photographe, vous êtes vous concertés afin d'éventuellement faire baisser le coût des photos ? (En faisant venir le photographe le même jour, plus grosse quantité de photos donc baisse du prix d'achat). Si non, l'envisagez vous pour l'année prochaine ? → *Il n'y a pas eu de concertation et ce n'est pas prévu pour l'année prochaine.*

- Quelques problèmes avec des élèves sont rencontrés dans certaines classes, qu'est-ce qui va être fait ? → *Comme chaque fois que des problèmes sont rencontrés avec certains élèves, les enseignants, formés et pédagogues, font leur travail ; les parents concernés sont avertis ; suivant le degré de gravité, les enfants ont une sanction différente (un exercice, quelques minutes de récréation, sortie de la classe...) pouvant aller jusqu'au carton jaune puis à la réunion d'une équipe éducative.*

Les secrétaires :


S. Betemps


C. Caillat

La présidente : Mme Pernet

